

# 308177FREU

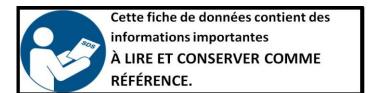
Rév: A

Date: 15 November 2022

Nom du produit Graco:	Lubri-Film Lubricant
Référence:	111265, 16M106

Fabricant du produit:	Haynes Manufacturing Company
Nom du produit:	Haynes Lubri-Film
Référence:	(various)

La FDS jointe du fabricant a été modifiée pour satisfaire aux exigences du règlement REACH.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 1 / 11
	Révision nr : 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Haynes Lubri-Film

No. du document : 308177FREU

Rev. A

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principale : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Graisse lubrifiante

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FournisseurFournisseurGRACO DISTRIBUTION BVGRACO Ltd.Slakweidestraat 3129 Wellington St

3630 Maasmechelen - Belgium LS1 4DL Leeds - United Kingdom

T +32 89 770 700 T 0800 404 76 60 <u>reach@graco.com</u> - <u>www.graco.com</u> <u>reach@graco.com</u>

Producteur

Haynes Manufacturing Company 24142 Detroit Road Westlake, OH 44145 - USA T +1 440-871-2188

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+352 8002 5500
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

## 2.2. <u>Éléments d'étiquetage</u>

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 2 / 11
	Révision nr : 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ne contient pas de substances PBT/vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils supplémentaires : Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne jamais administrer quelque chose

par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Inhalation : Emmenez la victime prendre l'air, gardez-la au chaud et au repos. En cas de doute ou de

symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au sayon. Refroidir immédiatement à l'eau froide annès contact avec le produit

l'eau et au savon. Refroidir immédiatement à l'eau froide après contact avec le produit chaud. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Le contact avec le produit chaud provoque des brûlures thermiques. En

cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales

d'utilisation.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau.
Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des

diarrhées.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Ingestion

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 3 / 11
	Révision nr : 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO2), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Non inflammable.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Oxydes de carbone (CO, CO2).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Évacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant.

Autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les

déchets en conformité avec la législation environnementale.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu. Rester du côté d'où vient le vent. Veiller à une ventilation

adéquate. Ne pas respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

Ne pas fumer. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et

l'élimination sont en place. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections

individuelles à utiliser.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Endiguer le solide répandu. Collecter

mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Quantités importantes: mettre les substances solides dans des récipients qui ferment. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément

à la législation locale.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 4 / 11  Révision nr: 1.0  Date d'émission: 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation : Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne pas respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des Matières incompatibles, Voir la rubrique 10 consacrée aux matériaux incompatibles. Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Temperature, concentration, pH, temps). Éviter le rejet dans l'environnement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Mesures d'hygiène

: Maintenir une bonne hygiène industrielle. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Retirer les vêtements contaminés. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la rubrique 10.

Chaleur et sources d'ignition

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Prescriptions particulières concernant

l'emballage

: Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites.

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

## Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Graisse lubrifiante.

Matériaux d'emballage

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle 8.1.

Indications complémentaires

: Procédures de contrôle recommandées :. Contrôle de l'air respiré par les personnes.

Contrôle de l'air ambiant

Contrôles de l'exposition

Mesure(s) d'ordre technique

: Veiller à une ventilation adéquate. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans

danger.

Equipement de protection individuelle

: Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et

de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des mains

: Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374). Matériau approprié: non déterminé. Temps de rupture : non déterminé. Epaisseur : non déterminé. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des

substances chimiques spécifiques au poste.

Protection des yeux : Utiliser une protection oculaire appropriée (EN166): Lunettes de sécurité

Protection du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Non requise dans les conditions d'emploi normales

Protection contre les dangers thermiques : Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser un équipement dédié.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 5 / 11
	Révision nr : 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

Contrôle de l'exposition de l'environnement

: Éviter le rejet dans l'environnement. Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Solide
Apparence : Graisse.
Couleur : Incolore.
Odeur : inodore.

Seuil olfactif : Données non disponibles pH : Données non disponibles

pH solution : Pas disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Données non disponibles

butylique=1)

Point de fusion/point de congélation : 93 °C

Point de congélation : Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Données non disponibles

Point d'éclair : > 148 °C

Température d'auto-inflammation : Données non disponibles
Température de décomposition : Données non disponibles

Inflammabilité : Non inflammable

Pression de vapeur : Données non disponibles
Densité de vapeur : Données non disponibles

Densité relative : < 1

Solubilité : Eau: Négligeable

Coefficient de distribution (n-octanol/eau) : Données non disponibles

Viscosité, cinématique : Données non disponibles

Viscosité, dynamique : Données non disponibles

Propriétés explosives : Non applicable. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne

comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.

Propriétés comburantes : Non applicable. La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la

 $mol\'ecule, de groupes chimiques associ\'es \`a des propri\'et\'es oxydantes.$ 

Limites d'explosivité : Données non disponibles

Taille d'une particule : Pas disponible : Pas disponible Distribution granulométrique Forme de particule : Pas disponible Ratio d'aspect d'une particule : Pas disponible État d'agrégation des particules : Pas disponible État d'agglomération des particules : Pas disponible Surface spécifique d'une particule : Pas disponible Empoussiérage des particules : Pas disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 6 / 11 Révision nr: 1.0 Date d'émission:
Haynes Lubri-Film	15/11/2022 Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

#### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales. Référence à d'autres rubriques: 10.4 & 10.5.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

remplis)

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Référence à d'autres rubriques 5.2.

cibles — exposition unique

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008		
Toxicité aiguë	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
	pH: Données non disponibles	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
	pH: Données non disponibles	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)	
Toxicité spécifique pour certains organes	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 7 / 11
	Révision nr : 1.0
	Date d'émission :
	15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A
	Nev. A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Danger par aspiration

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Haynes Lubri-Film	
Viscosité, cinématique	Données non disponibles
Autres informations	: Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 4.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien

: Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

#### 11.2.2 Autres informations

**Autres informations** 

: Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques, Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 4

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Propriétés environnementales

: Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement", la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

(aiguë)

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

(chronique)

: Non classé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Haynes Lubri-Film	
Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Haynes Lubri-Film		
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	Données non disponibles	
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles.	

## 12.4. Mobilité dans le sol

Haynes Lubri-Film	
Mobilité dans le sol	Données non disponibles

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 8 / 11 Révision nr: 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Haynes Lubri-Film		
	Ne contient pas de substances PBT/vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH	

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les : Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

#### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Données non disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Éviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les récipients vides et les déchets de manière sûre. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Le recyclage est préférable a l'élimination ou l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

Catalogue européen des déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC) : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux Les codes déchets devraient être assignés par l'utilisateur, de préférence après discussion avec les autorités en charge de l'élimination des déchets

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID	
14.1. Numéro ONU ou	14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.2. Désignation offici	elle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de dange	er pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballa	14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Pas d'informations supplémentaires disponibles					

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 9 / 11 Révision nr: 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur

: Données non disponibles

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Code: IBC : Aucune donnée disponible.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

#### France

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
na	Not Applicable	na	na

#### Allemagne

Référence réglementaire : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Classe de stockage (Allemagne) (LGK) : LGK 13 - Solides ininflammables

Restrictions professionnelles : Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des mères actives

(MuSchG)

Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des jeunes au travail

(JArbSchG

Arrêté concernant les incidents majeurs (12.

BImSchV)

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur

les accidents majeurs)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page: 10 / 11
	Révision nr : 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

## Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid : B (4) - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – : Aucun des composants n'est listé Borstvoeding

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – : Aucun des composants n'est listé

Vruchtbaarheid

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – : Aucun des composants n'est listé Ontwikkeling

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Abréviations et acronymes:

ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Méthodologie générale d'évaluation)
ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008  IATA = Association internationale du transport aérien
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EC50 = Concentration effective médiane
EL50 = Median effective level
ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
EWC = Catalogue européen des déchets
LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LL50 = Taux létal médian
NA = Non applicable
NOEC = Concentration sans effet observé
NOEL: dose sans effet observé
NOELR = Taux de charge sans effet observé
NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
NOAEL = Dose sans effet toxique observé
N.S.A. = Non spécifié ailleurs
OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
PNEC = La concentration prévisible sans effet
Relation quantitative structure-activité (QSAR)
 STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
VOC = Composés organiques volatils

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 11 / 11 Révision nr : 1.0
	Date d'émission : 15/11/2022
Haynes Lubri-Film	Remplace la fiche :
	308177FREU Rev. A

WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)

Sources des principales données utilisées dans : ECHA (Agence européenne des produits chimiques). LOLI. Informations sur le fournisseur.

la fiche

Conseils de formation : Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

Autres informations : Classification - Méthode d'évaluation: Méthode de calcul CLP (Article 9).

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.